

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-SIX SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MICHEL THORN, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-NEUF HEURES, EN VISIOCONFÉRENCE.

Sont présents formant quorum :

Michel Thorn, représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes
Marc-André Daoust, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Chantal Chartrand, représentante de Pointe-Calumet

Était également présent:

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 001-01-2026

1.1 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 2026**

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 19 janvier 2026 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RT 002-01-2026

2.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2025**

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 décembre 2025. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● **ADMINISTRATION**

Résolution RT 003-01-2026

3.1 **DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JANVIER 2026**

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 19-01-2026 au montant de **27 065,68 \$**.

La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 004-01-2026

3.2 **APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026**

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu d'approuver la liste des dépenses incompressibles pour l'exercice financier 2026 et d'en autoriser le paiement aux fonds d'administration comme suit :

Poste GL	Fournisseurs	Montant budgété
02-415-00-335	Bell Canada	1 415 \$
02-415-00-414	Frais administration	46 500 \$
02-415-00-422	Assurances	31 890 \$
02-415-00-446	Ordures	21 500 \$
02-415-00-681	Hydro-Québec	218 564 \$
Total		319 869 \$

● EXPLOITATION

Résolution RT 005-01-2026

4.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT 087-11-2024, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Philippe Cordey;

En conséquence,

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport mensuel du mois de novembre 2025.

Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 006-01-2026

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2025

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour le mois de décembre 2025 à savoir :

Débits du mois de décembre 2025					
	Deux-Montagnes	Ste-Marthe-sur-le-Lac	St-Joseph-du-Lac	Pointe-Calumet	Débitmètre
Vol. total	474 091	138 733	97 863	6 863	717 550
Répartition	66,07%	19,33%	13,64%	0,96%	100,00%
Moy/jr	15 293	4 475	3 157	221	23 147

Résolution RT 007-01-2026

4.3 RENOUVELLEMENT DU MANDAT RELATIF AU CONTRÔLE PARASITAIRE

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu de mandater l'entreprise Extermination et capture Rive-Nord aux fins d'effectuer le contrôle parasitaire de l'immeuble pour l'année 2026, pour une somme d'au plus 3 500 \$, plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-522.

● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

● **DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**

● **POINTS À DISCUTER**

● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 008-01-2026

8.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2026

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h42.

Monsieur Michel Thorn
Président

Monsieur Stéphane Giguère
Secrétaire